

ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ
ΤΟΜΕΑΣ ΦΙΛΟΣΟΦΙΑΣ
ΕΡΕΥΝΩΝ ΝΕΟΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΦΙΛΟΣΟΦΙΑΣ
Δρ. ΑΝ. ΚΑΘΗΓΗΤΗΣ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΣ ΟΥΡΟΥΣ

Ε.Υ.Δ της Κ.τ.Π
ΙΩΑΝΝΙΝΑ 2006

ΠΙΣΤΗΜΙΟ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ
ΟΜΕΑΣ ΦΙΛΟΣΟΦΙΑΣ
ΕΡΕΥΝΩΝ ΝΕΟΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΦΙΛ
ΑΝ. ΚΑΘΗΓΗΤΗΣ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΣ

ΠΛΗΘΩΝΟΣ

ΝΟΜΩΝ ΣΥΓΓΡΑΦΗ.



PLÉTHON.

TRAITÉ DES LOIS.

Ε.Υ.Δ της Κ.τ.Π
ΙΩΑΝΝΙΝΑ 2006

Αρ. εισ. 4059 1987

ΠΛΗΘΩΝΟΣ
ΝΟΜΩΝ ΣΥΓΓΡΑΦΗΣ

ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ.

PLÉTHON.

TRAITÉ DES LOIS,

OU

RECUEIL DES FRAGMENTS, EN PARTIE INÉDITS, DE CET OUVRAGE,

texte revu sur les manuscrits, précédé d'une notice historique
et critique, et augmenté d'un choix de pièces justificatives,
la plupart inédites,

PAR C. ALEXANDRE,

TRADUCTION PAR A. PELLISSIER,



ADOLF M. HAKKERT, ÉDITEUR, AMSTERDAM

1966



NOTICE PRÉLIMINAIRE

SUR PLÉTHON, SUR SES OUVRAGES ET EN PARTICULIER
SUR SON TRAITÉ DES LOIS.

Mon savant et honorable ami, M. Vincent, dans le cours de ses intéressantes recherches sur la musique ancienne, rencontra, il y a déjà plusieurs années, parmi les manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale, sous le n^o 66 du supplément, des morceaux assez considérables d'un rituel païen, découverte qui s'annonçait comme devant jeter un nouveau jour sur les liturgies et sur les croyances de l'antiquité classique. Le nom de Pléthon, mis en tête de ces fragments, mais d'une main plus récente, n'empêcha pas le docte investigateur de nourrir quelque temps cette espérance, et il en fit part à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par une note lue dans la séance du 22 avril 1842. M. Vincent voulut bien me communiquer les textes qu'il avait révélés ; nous en fîmes ensemble l'objet d'un examen plus approfondi, et nous ne tardâmes pas à nous convaincre que le hasard avait fait tomber entre nos mains, au lieu d'un monument de l'antique religion païenne, quelques chapitres jusqu'à présent inédits et inconnus du grand ouvrage de Pléthon *sur les Lois*, reste d'une tentative avortée

pour reconstruire à neuf le paganisme sur les ruines du culte chrétien avec les matériaux de la philosophie néo-platonique. Ce résultat bien constaté fut pour M. Vincent le sujet d'une seconde communication faite à l'Académie le 27 mai de la même année.

Réduite à ces proportions, la découverte avait certainement perdu de son importance; elle conservait pourtant un assez grand intérêt, parce qu'elle tranchait la question longtemps débattue sur le reproche adresse à Pléthon d'avoir voulu se faire le chef d'une religion nouvelle, reproche repoussé avec force, mais avec une partialité trop visible, par Allatius dans un de ses plus savants traités¹, repris ensuite et soutenu avec non moins d'érudition et plus de critique par Boivin le jeune dans les mémoires de l'Académie².

Malgré l'excellent travail de ce dernier, les savants même les plus distingués ont continué, par intérêt pour Pléthon, à envelopper de doutes officieux l'imputation faite à sa mémoire. Fabricius, dans sa Bibliothèque grecque, et son nouvel éditeur Harles, ont évité de se prononcer à ce sujet³. M. Hardt lui-même, qui, le premier, au commencement de ce siècle, a recueilli des morceaux considérables du Traité des Lois, en a méconnu, par trop de faveur, l'esprit et

1. Allatius, *de Georgiis*, dans la collection Byzantine, à la suite de George Acropolite, Par. 1651, fol. et depuis, avec des retranchements et des additions, dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, tom. X, ancienne éd.; tom. XII, éd. Harl.

2. Tom. II, pag. 775, et suiv.

3. On chercherait en vain l'opinion de ces deux savants dans les notes qu'ils ont ajoutées au traité d'Allatius. C'est plus haut, ou à celui de Renaudot sur Gennadius, inséré dans le même tome X de la Biblioth. gr.; tom. XI, éd. Harl.

la portée¹; et plus récemment, M. W. Gass, dans son ouvrage sur Gennadius et Pléthon², n'a pu se défendre de pencher encore vers le même système d'indulgence. C'était donc une question à éclaircir. Elle n'intéressait pas moins la mémoire du patriarche Gennadius, qui condamna le livre au feu, que celle de Pléthon lui-même. Elle se rattachait d'ailleurs à l'histoire de la renaissance, à l'influence des idées classiques sur les opinions religieuses dans ce grand mouvement de l'esprit humain, et à d'autres tentatives païennes faites vers le même temps en Italie, au centre même de la chrétienté, tristes indices d'un relâchement qui bientôt, par une réaction inévitable, devait amener Luther et la réforme.

Nous crûmes, en conséquence, M. Vincent et moi, qu'il serait utile ou du moins curieux de rassembler les autres débris du même ouvrage qui pouvaient avoir échappé à la destruction. J'insiste à dessein sur ces détails, parce que je tiens à rendre à mon docteur ami sa part dans l'idée première de mon livre et dans les commencements d'exécution. Nos recherches communes dans les manuscrits et les imprimés des bibliothèques de Paris ne furent pas vaines. Mais bien—

1. Préface aux fragments de Pléthon, dans le tom. III du catalogue des mss. grecs du roi de Bavière, Munich, 1806, 4°. « Que
« fragmenta vel sola demonstrant contra affectatas quorundam
« calumnias, cum eloquentissimum fuisse simul et omni scientia
« rum genere instructissimum. Ex sequenti autem prologo aucto-
« ris liquet illum non nisi Zoroastricam et Platoniceam theolo-
« giam simul et philosophiam explicare voluisse. Hinc religiosus
« nimium patriarcha religioni nostræ timere haud debuit. » Notre
publication permettra d'apprécier ce jugement de M. Hardt.

2. *Gennadius und Pletho, Aristotelismus und Platonismus*, von W. Gass, Breslau, 1844, 8°, première partie, pag. 35 et suiv.

NOTICE

tôt, distrait par des élucubrations plus importantes, M. Vincent m'abandonna la poursuite de cette entreprise. Le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Bavière par M. Hardt, non-seulement me fournit plusieurs morceaux qui manquaient à celle de Paris, mais encore me servit à exhumer de celle même de Munich d'autres pièces que l'habile rédacteur du catalogue n'avait pas assez remarquées ou qu'il avait négligé de publier. Ces pièces m'ont été communiquées avec une rare complaisance par un des premiers philologues de la Suisse, M. Albert Jahn, qui en avait pris copie sur place. Je ne saurais trop en témoigner à ce savant ma reconnaissance : car c'est à lui que je dois d'avoir pu compléter les derniers chapitres contenant les prières et les hymnes, une des parties les plus considérables de l'ouvrage ¹.

Je ne voyais plus rien d'important à recueillir, lorsque M. Le Barbier, ancien élève de l'école française d'Athènes, rapporta de cette ville, ou plutôt d'une excursion à Constantinople, un très-bon manuscrit ² qu'il voulut bien me prêter, et où je retrouvai la plupart des fragments édités par M. Hardt, pour lesquels je n'avais jusqu'alors d'autre autorité que le texte imprimé. J'ai donc pu à mon aise collationner ces morceaux et en amener le texte à un plus haut degré de

1. M. Jahn a bien voulu me fournir en outre plusieurs autres morceaux inédits, empruntés à la même bibliothèque, qui figurent à la fin de ce volume dans notre Appendice.

2. M. Le Barbier devait ce manuscrit à l'obligeance du patriarche grec de Jérusalem à Constantinople. En le citant, ce qui m'arrive souvent, je l'appelle toujours manuscrit d'Athènes, par allusion à la source d'où il m'est venu et à une école dont le nom réveille en moi de précieux souvenirs.

précision. Que le jeune professeur à qui je dois ce secours, en reçoive ici mes remerciements.

Ainsi j'avais en main les moyens de rétablir l'œuvre de Pléthon, sinon dans son entier (car je n'ai pu retirer du feu les pages brûlées), du moins dans des proportions assez larges et dans des conditions d'exactitude suffisantes pour en donner une juste idée. Il fallait, après cela, de tous ces matériaux faire un livre, et ce livre, le mettre en état d'aborder la publicité. Je m'en occupai activement d'abord, selon mon usage; puis, à mesure que j'avancais, mon ardeur se ralentit; je me laissai à mon tour entraîner par d'autres occupations; je ne revins à Pléthon que fort tard; et c'est après quinze ans que je me décide à laisser sortir de mes cartons ce vieux travail récemment achevé.

Voici donc tout ce qu'il a été possible de recouvrer d'un livre souvent regretté, dont la réputation s'est accrue par sa perte même, et qui, à ce titre seul, méritait de revoir le jour. Mais comme l'intérêt de cette publication repose en grande partie sur les souvenirs historiques qui s'y rattachent, j'essaierai d'abord de retracer la vie de Pléthon avec plus de détails et, si je le puis, avec plus d'exactitude qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, en insistant particulièrement sur les circonstances relatives à ses opinions et à son ouvrage.

George Gémistus, plus connu depuis sous le nom de Pléthon, naquit à Constantinople¹ vers 1355²,

1. Bessarion, qui avait vécu longtemps dans son intimité, l'appelle formellement *Plethon Constantinopolitanus*, dans le début de son traité de *Natura et arte*. Les titres des manuscrits de ses ouvrages et les mémoires du temps le désignent souvent par l'épithète de Byzantin, *Πλεθωνος του Βυζαντιου*.

2. On n'arrive à cette date qu'approximativement, en combi-

NOTICE

d'une famille qui ne manquait pas, dit-on, d'illustration¹. On ignore les causes qui l'obligèrent de quitter cette ville. Nous savons seulement qu'à une époque mal déterminée de sa vie, probablement vers la fin de sa jeunesse, il dut chercher un asile à Andrinople, alors capitale de l'empire ottoman : il s'y attacha à un certain juif Elisée, très-influent auprès de la Sublime-Porte, lequel s'occupait de sciences occultes, et finit par être brûlé vif². C'est sans doute après la disgrâce et la mort de ce juif qu'il transporta sa résidence en Morée, où il s'établit à Mizithra, l'ancienne Sparte, chef-lieu dans ce temps-là d'une principauté grecque sous le gouvernement d'un des Paléologues. Il y passa presque tout le reste de sa vie, occupé de littérature et de philosophie, dont il semble qu'il tenait école, et investi, au moins dans les derniers temps, de hautes fonctions judiciaires³.

On peut assigner aux commencements de cette épo-

nant l'époque probable de sa mort avec l'âge presque centenaire qu'on lui attribue ; nous y reviendrons.

1. Οὕτω γενούς ἔχων, dit avec emphase son panégyriste Grégoire le Moine, dans notre Appendice, pièce XIV, pag. 394.

2. Ces détails ne nous sont connus que par la lettre de Gennadius à Joseph l'Exarque, que nous aurons souvent occasion de citer, et où on peut les voir, dans notre Appendice, pag. 423. Nous disons qu'il fut obligé de quitter Constantinople, c'est bien là ce qu'indiquent les mots *φυγὼν τὴν πατρίδα*. Quant à la ville où il se réfugia, et où était cette cour barbare, *τῆ τῶν βαρβάρων ἀνάκτ.*, ce ne peut être qu'Andrinople, résidence ordinaire des sultans depuis 1366, quoique le siège officiel de l'empire n'y ait été définitivement transféré de Broussa (l'ancienne Pruse) qu'assez longtemps après (Phranza, livre 1, ch. 30). Sur le juif Elisée, nous n'avons trouvé nulle part aucun renseignement.

3. Voir ci après, pag. xx, not. 1, et xxxix, not. 2.

que son traité *des Vertus*¹, où règne une doctrine saine, étrangère aux idées de sa vieillesse; peut-être aussi un autre ouvrage cité de lui, mais que nous n'avons pu nous procurer : *Preuves physiques (ou naturelles) de l'existence de Dieu*², et la *Prière au Dieu unique*, que nous donnons en tête de nos pièces justificatives³.

C'est encore ici que nous placerions, mais sans nous renfermer dans des limites bien précises, la plupart de ses ouvrages historiques, géographiques et astronomiques⁴. Ces livres, pour la plupart simples compila-

1. Ce traité a été imprimé plusieurs fois, et on en a fait deux traductions latines. Nous avons eu entre les mains deux éditions de Bâle, 1552 et 1586, in-8°, avec la traduction d'Adolphe Oecon. C'est toujours la grande division classique en quatre vertus principales avec les sous-divisions. Comme il est rédigé à la manière d'Aristote plutôt que de Platon, nous le croyons un des premiers ouvrages de l'auteur.

2. *Ἐπὶ Θεοῦ φυσικαὶ ἀποδείξεις*, titre cité par Allatius, de *Georgis*, dans Fabricius, tom. XII, pag. 96, éd. Harl., avec les premiers mots de l'ouvrage : Πᾶν τὸ ὄν ἐνεργεῖα, κ. τ. λ. Nous trouvons un autre traité du même genre indiqué dans un autre catalogue donné par Fabricius, tom. V, p. 797, même éd., sous ce titre : *Ἐπὶ τοῦ ὄντος ἐπωνυμία*. Mais ces morceaux pourraient se rapporter aussi à une époque beaucoup plus avancée de la vie de leur auteur, à celle de sa controverse sur le platonisme. Ne les ayant pas vus, nous sommes réduits à de simples conjectures.

3. Dans notre Appendice, pièce I. Il est curieux de comparer cette prière, encore chrétienne et orthodoxe, avec les hymnes païens du Traité des lois.

4. Le plus connu de ces ouvrages est l'Histoire de la Grèce après la bataille de Mantinée (depuis la mort d'Épaminondas jusqu'à celle de Philippe), imprimée à Venise, en 1503, à la suite du Xénophon des Aldes, et plusieurs fois depuis, morceau estimable, composé principalement avec les matériaux fournis par Diodore et par Plutarque. On ne peut citer comme des ouvrages les extraits d'auteurs anciens simplement copiés ou abrégés par Plé-